



## SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE DES CINQ VILLAGES (Siren : 253303838)

### FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

#### Données générales

Nature juridique	Syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU)
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Saint-Étienne-de-Lisse
Arrondissement	Libourne
Département	Gironde
Interdépartemental	non

#### Date de création

Date de création	19/09/1983
Date d'effet	19/09/1983

#### Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Même nombre de sièges
Nom du président	M. ALAIN VALLADE

#### Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	MAIRIE
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	33330 SAINT ETIENNE DE LISSE
Téléphone	05 57 40 18 45
Fax	05 57 40 18 45
Courriel	
Site internet	

#### Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	1 321
Densité moyenne	48,19

## Périmètres

Nombre total de membres : 5

- Dont 5 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
33	Saint-Christophe-des-Bardes (213303845)	452
33	Saint-Étienne-de-Lisse (213303969)	252
33	Saint-Hippolyte (213304207)	142
33	Saint-Laurent-des-Combes (213304264)	258
33	Saint-Pey-d'Armens (213304595)	217

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 5

Compétences exercées par le groupement
Développement et aménagement social et culturel
- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire <i>Ecole maternelle</i>
- Activités péri-scolaires
Aménagement de l'espace
- Transport scolaire
Autres
- Gestion de personnel (policiers-municipaux et garde-champêtre...)
- Acquisition en commun de matériel

## Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2018 - millésimée 2015)